

Mardi 21 avril 2009

Groupe de travail formation des enseignants

Une première réunion du groupe de travail sur la formation des enseignants portant sur le contenu des concours a eu lieu mardi 21 avril. La FSU et ses syndicats enseignants, l'UNSA-Education, le SGEN et le SNALC y participaient.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration liminaire du SNUipp qui insiste sur le maintien de l'année de PE2.

Nous vous invitons à poursuivre la mobilisation dans les IUFM et à participer à la journée d'action du 28 avril.

Le Secrétariat Général

Déclaration du SNUipp

C'est d'abord en pensant aux élèves que nous abordons l'ensemble de ces discussions. Le métier d'enseignant s'est profondément transformé : enseigner ne s'improvise pas et mettre tous les élèves sur les chemins de la réussite scolaire nécessite une formation approfondie tant en matière disciplinaire, que didactique et professionnelle. C'est cet objectif qui doit guider toute réforme en visant une véritable professionnalisation du métier d'enseignant.

Or, peu d'enseignants et de formateurs peuvent aujourd'hui se faire une idée de la formation professionnelle qu'auront reçue les professeurs des écoles qui débiteront dans les classes en septembre 2010 et 2011.

Si, après l'élévation du niveau de recrutement à la licence en 1990, le SNUipp est favorable à une reconnaissance au niveau du master du métier d'enseignant, il désapprouve totalement le caractère précipité et aventureux du dispositif actuel dont il demande l'abandon pour ouvrir de réelles négociations.

Le SNUipp est favorable à ce que les masters enseignants intègrent progressivement dès l'année de M1 les trois composantes principales de la formation d'un enseignant : dimension disciplinaire, didactique et professionnelle en lien avec la recherche. Il demande que les épreuves du concours intègrent également ces trois dimensions et que la place du concours permette à l'étudiant pendant l'année de M2 d'effectuer des stages en responsabilité et de procéder à des analyses de pratiques dans le cadre des masters. Il demande que les professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), partie prenante du dispositif de formation initiale des professeurs d'école, interviennent dans le cadre des masters. Il souhaite que rapidement se tienne un groupe de travail qui précise leurs interventions dans le cadre de l'organisation des IUFM intégrés dans l'université. Nous demandons également que les IUFM et l'expérience accumulée par ses équipes soient confortés et jouent un rôle déterminant dans la mise en place des masters.

Devant les inquiétudes et la mobilisation des personnels, vous avez été amenés à

annoncer des mesures transitoires qui répondent à certaines de nos demandes : maintien des concours existants en 2010, maintien des conditions actuelles de préparation des concours en 2010, inscription à l'IUFM en 2009. Vous avez enfin reconnu la nécessité d'un temps de formation d'un tiers de service pendant l'année de stagiaire.

Nous vous demandons solennellement, après le maintien des concours et des conditions de préparation, de maintenir également les conditions d'organisation de l'actuelle année de stagiaire (année de PE2) constituée de 60 % temps en formation à l'IUFM et de 40 % en stage comme le demande la conférence des présidents d'Université. Pourquoi priver une promotion de professeurs des écoles de formation professionnelle à l'exercice d'un métier complexe et exigeant ?

Cette année de formation en alternance permet aux futurs professeurs de découvrir réellement le métier d'enseignant et de s'y exercer tout en continuant à approfondir les connaissances indispensables à la réussite des élèves comme gérer la classe, construire des apprentissages, comprendre les difficultés des élèves... Si les choix du ministère étaient confirmés, c'est toute une promotion d'enseignants des écoles qui pourraient être responsables d'une classe sans avoir jamais effectué de stages en responsabilité dans le cadre de leur formation.

Le SNUipp demande aux ministres de faire preuve de sagesse en faveur des élèves, des enseignants et des formateurs en maintenant l'ensemble du dispositif de préparation au concours, d'épreuves du concours et d'année de stagiaire pour l'année 2010/2011. Nous demandons également de maintenir le nombre de postes au concours (10 000 au lieu de 7000).

Le SNUipp soutient la journée du 28 avril et appelle les personnels du premier degré des IUFM à y participer avec les étudiants et les stagiaires.